

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE ET DE LA MER
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT
HAUTS DE FRANCE

<p>DÉCLARATION DE SONDAGE OUVRAGE SOUTERRAIN OU TRAVAIL DE FOUILLE</p> <p>Au titre de l'article L 411-1 du Code Minier</p>	<p>Cadre réservé à l'Administration</p>
<p>MAÎTRE D'OUVRAGE (1) NOM, PRÉNOM (ou raison sociale) :</p> <p> ADRESSE :</p> <p> </p> <p>MAÎTRE D'ŒUVRE (2) NOM, PRÉNOM (ou raison sociale) :</p> <p> ADRESSE :</p> <p> </p> <p>ENTREPRENEUR (3) NOM, PRÉNOM (ou raison sociale) :</p> <p> ADRESSE :</p> <p> </p> <p> adresse électronique de la personne à contacter :</p>	
<p><u>TRAVAUX</u></p> <p>NATURE : Puits – forage (4) Nombre : Profondeur prévue : m</p> <p>EMPLACEMENT : Commune et département :</p> <p>Rue et N° (ou lieu-dit) :</p> <p>Parcelle : Section :</p> <p>PLANIFICATION : Date de début : Durée probable :</p> <p>OBJET : Recherche - Reconnaissance - Exploitation - Eau - Autre (4)</p> <p>Si recherche ou exploitation, indiquer la substance :</p> <p>Si reconnaissance, indiquer la nature (sol, fondations, autres) :</p> <p>Si eau : objet à préciser : Alimentation en eau potable – Irrigation – Arrosage – Service public - Recherche – Géothermie – Autre (4)</p> <p> Si autre, préciser :</p> <p> Débit envisagé :m3/h Consommation annuelle max :m3/an</p> <p> Si géothermie : Y a-t-il fonctionnement en circuit fermé : Oui – Non (4)</p> <p> Débit calorifique :th / h</p> <p>USAGE : Industriel – Agricole – Domestique individuel – Domestique collectif - Autre (4)</p> <p>Si usage autre, préciser :</p>	
<p>(1) Personne pour le compte de laquelle le travail est exécuté</p> <p>(2) Personne ou société qui fait réaliser les travaux</p> <p>(3) Personne ou société qui réalise les travaux</p> <p>(4) Rayer la ou les mention(s) inutile(s) et compléter s'il y a lieu</p> <p>(5) La déclaration doit parvenir à la DREAL : - 15 jours avant le début des travaux pour les ouvrages ne devant pas dépasser 50 mètres de profondeur - 60 jours avant le début des travaux pour les ouvrages devant dépasser 50 mètres de profondeur La déclaration doit être renseignée en totalité avant envoi.</p> <p>NB : Une déclaration détaillée pourra vous être demandée sur ces travaux.</p>	<p>DATE DE LA DÉCLARATION (5) :</p> <p>SIGNATURE :</p> <p>Le déclarant est (4) LE MAÎTRE D'OUVRAGE</p> <p> LE MAÎTRE D'ŒUVRE</p> <p> L'ENTREPRENEUR</p>

La présente déclaration est à renvoyer , **accompagnée d'un plan de situation (sur extrait parcellaire) localisant précisément les forages réalisés ainsi qu'un schéma de principe par puits en cas de géothermie , à la**

D.R.E.A.L. HAUTS DE FRANCE

Pôle Jules Verne - 12 rue du Maître du Monde – 80440 GLISY 03. 22.38.32.00 contact : Sabine Chèdru